

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1691

Rubrik: Cinéma

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le producteur, le distributeur et l'exploitant

Entre les auteurs d'un film et les spectateurs, il y a une filière d'intermédiaires qui les acheminent vers les salles, monopolisant parfois la sortie et la diffusion des œuvres.

Le festival de Cannes a mobilisé l'attention des amateurs de cinéma pendant dix jours, tandis qu'en coulisses, les grandes manœuvres continuent. Voici trois semaines, Europlex, qui exploite la grande majorité des salles lausannoises, annonçait sa vente à Pathé, la plus vieille entreprise européenne du cinéma, qui est le principal exploitant en Europe et qui gère les treize salles de Balexert à Genève, le plus grand complexe de Suisse romande. Il se trouve que Pathé est aussi un distributeur qui détient en Suisse, pour rester dans l'actualité, les droits sur *Volver*, le dernier film de Pedro Almodovar, ou sur *Marie-Antoinette* de Sofia Coppola.

Avec le rachat d'Europlex, Pathé va détenir une situation dominante dans les deux

grandes villes de Suisse romande. Bizarrement lorsqu'il s'agit de cinéma, les médias se montrent étrangement aveugles et se gardent de poser les bonnes questions. Il est de bon ton aujourd'hui de se plaindre de la disparition des salles uniques et de leur remplacement par des grands complexes, quasiment le combat du petit épicière contre la grande chaîne de supermarchés, sans s'attarder sur l'inconfort des vieilles salles et leur coût d'exploitation trop élevé qui a cessé de les rendre rentable.

La diversité en sursis

Ces larmes de crocodiles évitent de se poser la seule question importante: la diversité de la distribution des films est-elle assurée en Suisse et le public a-t-il vraiment accès à l'essentiel

de la production cinématographique de qualité? La réponse est loin d'être assurée. Rappelons que l'économie du cinéma se compose de trois groupes d'acteurs: les producteurs qui financent les films, les exploitants qui louent les copies et les diffusent dans les salles et, entre eux, ceux dont on ne parle jamais ou presque, les distributeurs qui achètent les films pour leur pays et se chargent ensuite de les fournir aux exploitants.

En Suisse, la majorité des distributeurs sont à Zurich et ce sont eux qui décident ce que le public suisse verra ou ne verra pas. Certes, à quelques exceptions près, les films «dont on parle» sont présentés en Suisse. Mais toute une cinématographie asiatique, iranienne ou sud-américaine est absente des écrans,

sans parler des films d'auteurs français très mal distribués en Suisse romande. Contrairement à ce que pense le spectateur moyen, l'exploitant de salle n'a pas face à lui une sorte de supermarché dans lequel il choisit librement le film qu'il va présenter, mais il doit au contraire passer sous les fourches caudines du distributeur.

Dans le pays du cinéma et de la libre entreprise, les Etats-Unis, ces trois professions sont strictement séparées afin d'éviter une concentration verticale qui serait préjudiciable au spectateur. En Suisse, Pathé est à la fois distributeur et exploitant. Nous aimerions dire que la Commission de la concurrence veille au grain et qu'elle saura éviter les abus. Nous n'en sommes malheureusement pas! *ig*

Exposition

Plonk & Replonk réinventent l'Art nouveau

Dans le cadre des manifestations Art nouveau, l'exposition Plonk & Replonk «Pomme de terre et fer forgé», à la Halle aux Enchères à La Chaux-de-Fonds jusqu'au 17 septembre 2006, propose une redécouverte du Style racinien qui met en lumière les écoles dissidentes et les créateurs méconnus de l'Art nouveau.

Qui de nos jours connaît encore les adeptes du style racinien?

Pourtant ces esthètes sévères, dédaignant les motifs floraux, les pives et autres sapins, ont voué leurs vies à exprimer la beauté fragile du salsifis, les lignes pures de la pomme de terre et la force tranquille de la betterave sucrière. Ces artistes incompris sont tombés au champ d'honneur de l'oubli, comme l'architecte Borcusier, concepteur de la cage à lapins monumentale de la Maison Hurffe, comme les néo-cubistes sphéristes, chantres du consensus extrême, comme tant d'avant-gardes intrépides fauchées par la mitraille de l'indifférence, bombardées de sarcasmes, et gazées par les vapeurs d'absinthe.

Nous leur devons justice. C'est chose faite.

Plonk & Replonk

